



NON A LA SELECTION

A L'UNIVERSITE !!

Le projet de loi sur l'accès à l'université n'est pas encore passé ! MOBILISONS-NOUS !

Le gouvernement est en train de mettre en place une nouvelle réforme : **le Plan Anti-Étudiants**. Cette loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE) va mettre fin au libre accès à l'enseignement supérieur mais va aussi supprimer des droits fondamentaux pour les étudiant·e·s et rendre intenables les conditions de travail des enseignants du secondaire, des enseignant·e·s-chercheur·e·s et des personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

FIN DE LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR !

Pour accéder à la filière de son choix, il faudra parfois posséder des « pré-requis strict » : avoir son BAFA, son TOEFL, avoir été délégué de classe... Mais aussi des « attendus » bien plus flous : « être bienveillant, être ouvert sur le monde, aimer telle discipline »...

Au lieu de donner les moyens aux universités pour qu'elles fonctionnent correctement, le gouvernement leur demande de trier les étudiants, de gérer les flux de bacheliers toujours plus nombreux quitte à en laisser un grand nombre sur le carreau : accès à l'université rendu très difficile pour les bacheliers technologiques et professionnels mais également, dans beaucoup de cas, pour les élèves de terminale L de cette année, comme en psychologie où des compétences scientifiques sont attendues.



NON À LA HIÉRARCHIE ENTRE LES UNIVERSITÉS ET ENTRE LES LICENCES !

Non aux facs d'excellence et aux facs poubelles, oui à une université de qualité pour toutes et tous ! Le Plan Anti-Étudiants propose une modularisation des diplômes et signe ainsi la fin des diplômes nationaux, la fin de l'égalité entre les étudiants... Avec cette modularisation, le gouvernement met fin à des droits d'aides à la pédagogie indispensable à l'université : **la compensation semestrielle, la compensation annuelle, les rattrapages.**



NON A LA SELECTION A L'UNIVERSITE !!



POUR LE DROIT À L'ERREUR

Avec le Plan Anti-Etudiants, fini le droit à l'erreur et l'orientation choisie. Revendiquons le droit à l'erreur, le droit de changer de formation. Dans le système actuel, 80 % des inscrit.e.s sortent avec un diplôme et parce qu'ils et elles se réorientent quand c'est nécessaire. Le droit à l'erreur, ça marche !

NON À L'AUGMENTATION DES FRAIS D'INSCRIPTIONS

Avec la nouvelle loi, c'est 90 euros de plus pour les étudiant.e.s et doctorant.e.s dès la rentrée de septembre.

SURCHARGE POUR LES PERSONNELS

Le risque de blocage de la nouvelle application Parcoursup apparaît très grand aujourd'hui. La non affectation des bacheliers dans la filière de leur choix provoquera de multiples traitements manuels gérés dans l'urgence par les personnels. Cela aboutira à une surcharge de travail et à un allongement du traitement des dossiers. En cas de non-affectation, la gestion des « conflits » sera gérée par le rectorat et le nombre d'inscriptions en novembre va exploser.

Pour s'informer, pour en discuter et débattre

Pour se MOBILISER !

Personnels enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs,
étudiants, lycéens sont invités à une...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Judi 1^{er} février à 12h

Campus Lettres et Sciences Humaines – Amphi K02 – NANCY

